

Roubaix-Tourcoing
LE NORD DE LA FRANCE

L'Echo de la frontière, journal de Valenciennes, vient d'être acheté par un groupe important de conservateurs de l'arrondissement. L'un des anciens propriétaires, qui était en même temps le rédacteur en chef de la feuille valenciennoise, M. Henri Lemaire s'est retiré. Il est remplacé par M. J. Bruyelle, un écrivain de talent qui a déjà fait ses preuves dans la presse du Nord.

Voici en quelques termes M. Bruyelle résumé le nouveau programme de l'Echo de la frontière :

Nous venons, en nous maintenant scrupuleusement sur le terrain constitutionnel, combattre les intérêts menacés, toutes les injustices, toutes les fautes, toutes les erreurs. Pour répondre aux aspirations d'un journal qui bat en breche la société, nous apportons au pied de la muraille, déjà branlante et menacée de destruction, la borne de notre camp avec la pierre de nos foyers. Inutile de chercher des arrière-pensées à notre œuvre. Ce journal, qui devient aujourd'hui notre tribune, ne poursuit aucun autre but, ne travaille au succès d'aucun autre cause.

Complètement indépendant vis-à-vis d'opinions dont plusieurs d'entre nous sympathisent, nous estimons, subordonnant toujours et surtout, les questions gouvernementales, essentiellement secondaires, aux questions sociales, humanitaires, morales, ne regardant que les personnes humaines, si hautes et si respectables qu'elles soient, qu'à travers l'image sacrée de la Patrie, nous essayions, avec le concours de nos collègues, de relever nos compatriotes, de provoquer dans cette riche province de la France, la formation de ce grand parti dans lequel se fondront un jour tous les partis que nous ont légués tant de luttes et de succès.

Ce programme si sage, si ferme, mais aussi si modéré, est trop conforme à la ligne politique que nous nous efforçons de suivre nous-même, pour que nous n'y applaudissions pas de tout cœur. Nous félicitons nos amis de Valenciennes de cette heureuse initiative. A l'heure présente, et devant les luttes qui s'annoncent, il est du strict devoir des conservateurs d'acquiescer ou de fonder des journaux politiques dans tous les centres importants où ils n'en possèdent pas encore.

Rien ne remplace cette arme puissante qu'on appelle une feuille périodique : nos adversaires le savent bien, eux qui encouragent si puissamment leurs journaux, en leur prêtant, sous toutes les formes, l'appui le plus généreux, le plus dévoué et le plus constant.

Parmi les députés qui sont appelés à faire partie des commissions mensuelles et autres nous remarquons plusieurs membres de la députation du Nord :

Commission d'initiative : M. Massiet du Pieu.

Commission des pétitions : M. Masure.

Commission chargée d'examiner la proposition de création d'un bureau de la presse étrangère : M. Pierre Legrand.

Commission chargée d'examiner la proposition de M. Paul Berliand, d'instituer une commission pour l'étude des moyens propres à prévenir les explosions du grisou : MM. Louis Legrand, Parsy et Léon Renard.

Par décret, inséré au Journal Officiel de ce jour, M. Chantreuil, juge suppléant au Tribunal de Lille, est nommé substitut du Procureur de la République près du tribunal de première instance de Sarlat (Dordogne).

Dans la dernière séance du Sénat, ont été déposées :

Par M. Théry : cent dix pétitions de 3,600 habitants des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Par M. Dubrulle : 1^{re} série de pétitions de 123 habitants de Lille, Wattrelos, Houille et Avoisin (Nord) ; 2^e série de pétitions de 245 habitants des communes de Guigny, Beuvillers, Capelle, Marais-les-Bains, et de Cambrai.

Par M. Maillet : neuf pétitions d'habitants de Roubaix (Nord) ; une pétition d'habitants de Wattrelos (Nord) ; une pétition d'habitants de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Quelle pitié voulez-vous que j'aie eue des autres ? On a tout brisé, brisé, torturé en moi... Je me venge, et je ne vis plus que pour me venger. Toute votre famille est maintenant assés trépassés... Atrides de la bourgeoisie, je vous abandonne après avoir remporté ma dernière victoire... J'épouserai ma dernière victime, et eh retour, je lui rendrai à elle, pour qu'elle le brûle devant vous, ce qui peut vous réduire à la misère ou à la honte...

— Jamais ! dit Albine, jamais !

— En ce moment, la porte du salon s'ouvrit, et Xavière parut. Elle était pâle, mais calme.

Réminé la suivait.

Xavière mit l'enfant dans les bras d'Albine.

— Monsieur, dit-elle à Jean de Falais, je n'ai entendu votre entretien avec ma tante que du moment où mon nom a été prononcé... Je me suis cru alors le droit de prêter l'oreille... Je sais tout... Cette main que vous exigez, je vous la presse en mon nom... Je ne pouvant m'empêcher pour mon père... Je n'ai pas dix-huit ans, et je ne suis point libre... Dans trois années, Monsieur, vous pourrez réclamer votre promesse, si...

Par M. Kolb-Bernard : 1^{re} de nombreuses pétitions du Nord et du Pas-de-Calais ; 2^e de pétitions d'un grand nombre d'habitants de la ville de Douai (Nord).

Par M. Paris : vingt pétitions de 577 habitants de Saint-Pol (Pas-de-Calais).

Par arrêté de M. le préfet, MM. Ozenfant-Scrive et M. Debray, ont été nommés membres titulaires de la Commission historique du Nord.

Les jeunes gens qui désirent entrer en qualité de surintendants dans l'administration des manufactures de l'Etat, sont prévenus que, le lundi 16 octobre 1876, il sera ouvert un concours pour le recrutement du personnel de la culture du tabac (2^e série). Pour prendre part à ce concours, ils doivent se faire inscrire, avant le 25 septembre prochain, dans l'une des quinze manufactures de tabac ci-après désignées, où auront lieu les examens :

Bordeaux, Châteauroux, Dieppe, le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Riom, Tonneins, Toulouse.

Les inscriptions seront également reçues par tous les autres chefs de service de l'administration, près de qui les candidats pourront d'ailleurs prendre connaissance du programme. Ils auront alors à faire connaître, dans leur demande d'inscription, la manufacture qu'ils auront choisie comme centre d'examen.

L'inspection générale des caisses d'épargne est commencée dans toute la France.

Les inspecteurs devront avoir envoyé leurs rapports le 1^{er} juillet, au ministère des finances.

M. le baron Leguay, ancien préfet du Nord, sénateur, vient d'être nommé secrétaire de la quatrième commission d'initiative parlementaire.

M. Masure, ancien rédacteur en chef du Progrès du Nord, est nommé secrétaire de la quatrième commission des pétitions.

Comme les années précédentes, les processions des paroisses St-Sépulchre, Notre-Dame et Sacré-Cœur se feront, dimanche, en procession générale avec la paroisse St-Martin.

L'église Sainte-Elisabeth seule a sa procession particulière. En voici l'itinéraire : Rue des Fossés, rue Pierre de Roubaix, rue des Longues-Haies, rue du Moulin-de-Roubaix, rue St-Jean, rue de Lannoy.

C'est aujourd'hui qu'à lieu, au kiosque de la Grand-Place, le premier concert en plein vent de la saison. En ce moment sur la place Sainte-Elisabeth, on élève un autre kiosque; comme les années précédentes, la Concordia y viendra jouer les plus jolis morceaux de son répertoire.

On nous communique le résultat du tir communal de Roulers (Belgique). Gible à volonté aux points, M. Carlos Corlonnier fils, de Roubaix, 20e prix. Gible fixe aux blancs, M. Carlos Corlonnier fils, de Roubaix, 10e prix. Gible à volonté aux points, M. Hubert de Cambrai, 3e prix.

On a arrêté, hier, à son domicile, rue Turgot, un journalier belge originaire de Russelaert, et nommé Cappaert, âgé de 61 ans.

Cet homme condamné le 3 février 1876 à deux ans de prison pour faux témoignage, et réfugié en France, est réclamé par les autorités belges, en vertu d'un mandat d'extradition.

Cappaert a été conduit au dépôt de sûreté en attendant qu'il soit dirigé sur la frontière.

Encore un incident de forage. Rue de Lannoy les caves ont été inondées comme partout. M. Corbeau, pharmacien a eu pour 900 francs de dommages portant sur l'avarie de plantes médicinales et d'autres ingrédients pharmaceutiques conservés dans sa cave. L'eau a causé de graves dégâts dans les caves aussi de M. Lerouge, cabaretier.

Une violente dispute mêlée de cris de détresse attirait, dimanche vers minuit, plusieurs agents sur la Grande-Place.

C'était la famille B... La guerre intestine avait secoué ses brandons enflammés sur le ménage, et, père et fils étaient venus sur la Grande-Place pour se donner carrière.

Invitée à mettre un terme aux hostilités, la famille a obtempéré de bonne grâce, mais un bon procès-verbal n'en est pas moins à sa charge.

Un mécanicien nommé Camille D... probablement en goguette, se présentait dimanche soir, chez son patron, rue de l'Alma, réclamant d'une manière positive le prix de sa journée de travail. Le patron refusa, Camille D... fautive se mit à taper ab hoc et ab hac

La course aura lieu dimanche prochain, à sept heures du matin. Pour les conditions, s'adresser au café de l'Europe, boulevard Vauban, n° 1, avant samedi à midi.

Un sergent de ville mandé, accourut empoigner notre homme, et le conduisit en prison.

Voici qui est grave : il a plu le 8 juin ! dans le département. Et bien ? Et bien, le 8 juin, c'était... c'était la Saint-Médard. Et c'est-ce qui ignore le d'icton populaire ? Quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut pendant quarante jours. Quarante jours de pluie après l'hiver que vous savez, et un printemps que les habitants du Nord n'ont connu que de nom, je conçois aisément l'humour noir de nos voisins de Valenciennes.

Il est vrai qu'il existe des correctifs à la Saint-Médard. Si à la Saint-Barnabé, il ne pleut pas, nous serons sauvés. Il y en a d'autres encore que je ne rappellerai pas parce qu'ils sont réputés vrais dans certaines régions et faux dans d'autres. Citons seulement la Saint-Gervais et la Saint-Polais, qui arrivent le 19.

Hélas ! oui, il a réellement plu le 8 juin, et même beaucoup plus pendant la nuit. Mais est-ce bien une raison sérieuse pour que nous soyons indubitablement voués à la pluie jusqu'à la fin du mois de juillet; en d'autres termes, le dieu de la Saint-Médard est-il réellement fondé ?

Je l'ai déjà dit souvent, dit le chroniqueur du Bulletin français, je ne puis m'empêcher d'avoir un certain faible pour ce que l'on est convenu d'appeler les préjugés populaires. Généralement nous plions au fond de quelque vérité; seulement, l'ignorance ou la routine nous fait fausser les probabilités; on ne leur attribue plus leur véritable signification, et les gens méticuleux, qui regardent de très près, sont enchantés de démontrer, pièces en main, que la tradition est absolument erronée.

Quelques météorologistes ont prouvé ainsi que le d'icton de la Saint-Médard est absolument faux. Leurs relevés statistiques sont écrasants pour la Saint-Médard. Il faut bien le dire, ce n'est pas complètement dans ces recherches, car on a placé la Saint-Médard à une époque où, de fait, elle ne doit pas être placée. Le calendrier inscrit bien : Jeudi 8 juin, saint Médard; mais le calendrier a déplacé le véritable jour de la Saint-Médard, et les relevés statistiques qui ont été faits tombent tous à faux.

Explications nouvelles. Le vieux proverbe de la Saint-Médard remonte très-haut; on en trouve des traces dès le troisième siècle, avant l'établissement du calendrier grégorien.

Or, en adoptant le nouveau calendrier, on supprima du même coup les fêtes de douze saints, ce qui avança de douze jours celles de tous les autres saints. C'est pourquoi la Saint-Médard, qui survenait autrefois le 20 juin, c'est-à-dire précisément au solstice d'été, tombe de nos jours le 8 juin.

La vérité est donc celle-ci : celle qui a donné lieu au proverbe, ne tombe donc pas le 8 juin, mais bien le 20 juin, ce qui change considérablement la thèse. La statistique s'est trompée de douze jours. C'est à recommencer.

De plus, on accorde au d'icton un sens beaucoup plus étendu qu'il n'en a en réalité. On ne le trouve que le jour de la solstice se maintient pendant un certain nombre de jours. Ce qui n'a rien que de fort logique; car le soleil resté un peu avant et un peu après le solstice, sensiblement à la même hauteur.

Rassurons donc les craintifs. Le plus du 8 juin de nos jours, il n'y a rien de rien en faveur ou contre le temps qu'il fera. Attendons le vrai Saint-Médard, c'est-à-dire le solstice. Si, à cette époque, le temps était pluvieux, il pourrait bien ne faire que nous oussions en réité une série de vilains jours jusqu'en juillet.

Garvin. — Notre ville vient d'être le théâtre d'un crime épouvantable. Voici les détails qui nous parviennent à ce sujet : Les époux C. et J. Cordier étaient mariés depuis environ quatre ans; trois enfants sont issus de leur mariage. Ils tenaient un petit estaminet.

J.-B. Crépin avait une conduite tout à fait irréprochable. Il était très aimé, et la position de la jalouse le dominait tellement que sa femme, Marie Cordier, avait journellement à subir de mauvais traitements de sa part. Vendredi, sur la parole de Marie-Cordier, il avait été condamné, à la valeur de trois jours de travail pour violence légitime.

Marie Cordier, qui avait tout bien préparé, se mit à se lever, et se dirigea vers la chambre de son mari. Elle avait en sa possession une bouteille de poison. Elle se pencha sur le lit et donna à boire à un enfant de six mois. Après lui avoir fait déposer cet enfant dans son berceau, elle se précipita à la gorge, et, armé d'un couteau, elle frappa à la tête le corps redoublé au point de lui fracturer le crâne.

Marie Cordier se précipita vers la chambre de son mari, et se mit à lui verser le poison dans la bouche. Elle fut arrêtée par les voisins, et conduite à l'hôpital. Elle est actuellement dans un état de coma. Les médecins ont déclaré qu'elle ne pourra jamais se rétablir.

Malheureusement, il semble qu'on se soit acharné à une époque récente, à vouloir le plus possible de cette construction. La partie qui a échappé à la destruction, et qui se trouve sous l'ancien chemin qui conduisait à l'École de natation, présente des murs en petit appareil, dont l'intérieur se compose d'un blocage de pierres et de tuiles cassées, noyées dans des bains de mortier; l'air de l'hypocauste est en béton, et on y remarque encore la place des piles de grandes briques entre lesquelles le feu circulait.

M. Mourcou, architecte, a eu occasion d'étudier récemment, à Pompéi, des peintures d'hypocauste qu'on venait d'exhumer, et qui présente la plus grande analogie avec les ruines découvertes au palais Rameau.

M. Ed. Reynart a fait don au Musée de Lille de divers fragments d'enduits romains recouverts de peinture rouge, ramassés par lui, à Pompéi, en 1867. Ces enduits sont semblables aux enduits colorés recueillis par M. Rigaux dans les habitations romaines de la rue Solferino et dans celles d'Houplin. M. Félix Cuvelier a donné un joli tombeau en marbre blanc, de 41 centimètres de longueur sur 32 centimètres de largeur.

La course aura lieu dimanche prochain, à sept heures du matin. Pour les conditions, s'adresser au café de l'Europe, boulevard Vauban, n° 1, avant samedi à midi.

Un sergent de ville mandé, accourut empoigner notre homme, et le conduisit en prison.

Voici qui est grave : il a plu le 8 juin ! dans le département. Et bien ? Et bien, le 8 juin, c'était... c'était la Saint-Médard. Et c'est-ce qui ignore le d'icton populaire ? Quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut pendant quarante jours. Quarante jours de pluie après l'hiver que vous savez, et un printemps que les habitants du Nord n'ont connu que de nom, je conçois aisément l'humour noir de nos voisins de Valenciennes.

Il est vrai qu'il existe des correctifs à la Saint-Médard. Si à la Saint-Barnabé, il ne pleut pas, nous serons sauvés. Il y en a d'autres encore que je ne rappellerai pas parce qu'ils sont réputés vrais dans certaines régions et faux dans d'autres. Citons seulement la Saint-Gervais et la Saint-Polais, qui arrivent le 19.

Hélas ! oui, il a réellement plu le 8 juin, et même beaucoup plus pendant la nuit. Mais est-ce bien une raison sérieuse pour que nous soyons indubitablement voués à la pluie jusqu'à la fin du mois de juillet; en d'autres termes, le dieu de la Saint-Médard est-il réellement fondé ?

Je l'ai déjà dit souvent, dit le chroniqueur du Bulletin français, je ne puis m'empêcher d'avoir un certain faible pour ce que l'on est convenu d'appeler les préjugés populaires. Généralement nous plions au fond de quelque vérité; seulement, l'ignorance ou la routine nous fait fausser les probabilités; on ne leur attribue plus leur véritable signification, et les gens méticuleux, qui regardent de très près, sont enchantés de démontrer, pièces en main, que la tradition est absolument erronée.

Quelques météorologistes ont prouvé ainsi que le d'icton de la Saint-Médard est absolument faux. Leurs relevés statistiques sont écrasants pour la Saint-Médard. Il faut bien le dire, ce n'est pas complètement dans ces recherches, car on a placé la Saint-Médard à une époque où, de fait, elle ne doit pas être placée. Le calendrier inscrit bien : Jeudi 8 juin, saint Médard; mais le calendrier a déplacé le véritable jour de la Saint-Médard, et les relevés statistiques qui ont été faits tombent tous à faux.

Explications nouvelles. Le vieux proverbe de la Saint-Médard remonte très-haut; on en trouve des traces dès le troisième siècle, avant l'établissement du calendrier grégorien.

Or, en adoptant le nouveau calendrier, on supprima du même coup les fêtes de douze saints, ce qui avança de douze jours celles de tous les autres saints. C'est pourquoi la Saint-Médard, qui survenait autrefois le 20 juin, c'est-à-dire précisément au solstice d'été, tombe de nos jours le 8 juin.

La vérité est donc celle-ci : celle qui a donné lieu au proverbe, ne tombe donc pas le 8 juin, mais bien le 20 juin, ce qui change considérablement la thèse. La statistique s'est trompée de douze jours. C'est à recommencer.

De plus, on accorde au d'icton un sens beaucoup plus étendu qu'il n'en a en réalité. On ne le trouve que le jour de la solstice se maintient pendant un certain nombre de jours. Ce qui n'a rien que de fort logique; car le soleil resté un peu avant et un peu après le solstice, sensiblement à la même hauteur.

Rassurons donc les craintifs. Le plus du 8 juin de nos jours, il n'y a rien de rien en faveur ou contre le temps qu'il fera. Attendons le vrai Saint-Médard, c'est-à-dire le solstice. Si, à cette époque, le temps était pluvieux, il pourrait bien ne faire que nous oussions en réité une série de vilains jours jusqu'en juillet.

Garvin. — Notre ville vient d'être le théâtre d'un crime épouvantable. Voici les détails qui nous parviennent à ce sujet : Les époux C. et J. Cordier étaient mariés depuis environ quatre ans; trois enfants sont issus de leur mariage. Ils tenaient un petit estaminet.

J.-B. Crépin avait une conduite tout à fait irréprochable. Il était très aimé, et la position de la jalouse le dominait tellement que sa femme, Marie Cordier, avait journellement à subir de mauvais traitements de sa part. Vendredi, sur la parole de Marie-Cordier, il avait été condamné, à la valeur de trois jours de travail pour violence légitime.

Marie Cordier, qui avait tout bien préparé, se mit à se lever, et se dirigea vers la chambre de son mari. Elle avait en sa possession une bouteille de poison. Elle se pencha sur le lit et donna à boire à un enfant de six mois. Après lui avoir fait déposer cet enfant dans son berceau, elle se précipita à la gorge, et, armé d'un couteau, elle frappa à la tête le corps redoublé au point de lui fracturer le crâne.

Marie Cordier se précipita vers la chambre de son mari, et se mit à lui verser le poison dans la bouche. Elle fut arrêtée par les voisins, et conduite à l'hôpital. Elle est actuellement dans un état de coma. Les médecins ont déclaré qu'elle ne pourra jamais se rétablir.

Malheureusement, il semble qu'on se soit acharné à une époque récente, à vouloir le plus possible de cette construction. La partie qui a échappé à la destruction, et qui se trouve sous l'ancien chemin qui conduisait à l'École de natation, présente des murs en petit appareil, dont l'intérieur se compose d'un blocage de pierres et de tuiles cassées, noyées dans des bains de mortier; l'air de l'hypocauste est en béton, et on y remarque encore la place des piles de grandes briques entre lesquelles le feu circulait.

M. Mourcou, architecte, a eu occasion d'étudier récemment, à Pompéi, des peintures d'hypocauste qu'on venait d'exhumer, et qui présente la plus grande analogie avec les ruines découvertes au palais Rameau.

M. Ed. Reynart a fait don au Musée de Lille de divers fragments d'enduits romains recouverts de peinture rouge, ramassés par lui, à Pompéi, en 1867. Ces enduits sont semblables aux enduits colorés recueillis par M. Rigaux dans les habitations romaines de la rue Solferino et dans celles d'Houplin. M. Félix Cuvelier a donné un joli tombeau en marbre blanc, de 41 centimètres de longueur sur 32 centimètres de largeur.

Lemaire à 27 ans; il laisse six enfants en bas âge et une femme enceinte. C'est le dixième accident de ce genre qui est constaté sur le territoire de Phalemmin depuis l'établissement du chemin de fer.

Le 14 de ce mois, le nommé Legros Léon, âgé de 37 ans, ménager, demeurant à Rumilly, est tombé malheureusement dans un puits, en tirant un seau d'eau.

Retiré très peu de temps après sa chute, il avait cessé de vivre.

Il laisse une veuve avec une fille de 17 ans.

Dans la nuit du 5 au 6 courant, on a trouvé une paire de roues au fer et un essieu placés en travers des rails, sur la ligne de chemin de fer de Picardie Flandre, près de la station de Gouzeaucourt.

Ces objets avaient été déposés là dans le but évident d'amener un dérèglement. Heureusement, il n'y a eu aucun accident.

On recherche activement les auteurs de cet acte inqualifiable.

Calais. — Samedi, vers sept heures du soir, tout le quartier de la rue N. à Saint-Pierre-Calais, a été mis en émoi : ar une tentative d'assassinat commise au café tenu en cette rue par le sieur Gambier.

L'auteur est un nommé Isidore Lemaire, dessinateur, âgé de 30 ans; celui qui a essayé de tuer, est un de ses compagnons, Georges Barton, âgé de 21 ans. Ils étaient tous deux à une table. Lemaire accusait Barton d'avoir compromis une jeune fille avec laquelle il refusait de se marier.

Lemaire a déchargé son fusil sur Barton sans l'atteindre; puis, il a jeté son arme dans la salle de l'estaminet et s'est enfui.

Plus tard, il est allé se constituer prisonnier.

Etat-Civil de Roubaix.

DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 11 JUIN. Maria Dubois, rue de la Limite cour d'Halluin 6. — Jean Grubbeek, rue d'Alma cour Grimont 1. — Angèle Boutry, rue de Soubise 32. — Blanche Delineste, rue de l'Épée 67.

DECLARATIONS DE MARIAGES DU 11 JUIN. — Arthur Seingier, 26 ans, fabricant, et Eugénie Debaix, 20 ans, sans profession. — Julien Vanbrussel, 25 ans, tailleur d'habits, et Marie Cépél, 30 ans, sans profession. — Victor Charlier, 33 ans, menuisier, et Céline Desobry, 38 ans, bob.

MARIAGE DU 10 JUIN. — Alphonse Mortelmans, 27 ans, jardinier, et Léonice Daquenne, 24 ans, sans profession. — Gustave Castet, au Blanc-Sciau. — Pierre Jacob, rue Fannemellet. — Pauline Verbeke, rue St-Roch. — Virginie Scalbert, petit sentier de Roubaix. — Alexandre Detournay, au Blanc-Sciau.

DECLARATIONS DE DECES DU 11 JUIN. — Laurent Debecque, soigneur, 49 ans 10 mois, rue St-Barbe. — Barbe D'ivoire, épouse de Pierre Vermauout, 72 ans, Hôpital-Civil.

MARIAGES DU 14 JUIN. — Jacques Delplanque, doullanger, 46 ans, et Florence Lepers, sans profession, 27 ans. — Henri Fremaux, journalier, 22 ans, et Rosine Scalbert, couturière, 21 ans. — Clovis Flipo, fleur, 31 ans, et Marie Tunnel, rattachée, 27 ans.

LETRES MORTUAIRES ET DVIS. — Inhumation Alfred Roubaix. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien) et dans la Vraie France, de Lille.

Caisse d'épargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 11 Juin 1876.

Sommes versées par 220 déposants, dont 28 nouveaux. Fr. 26,984.75

70 demandes en remboursement. 21,195.50

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Achille Wibaux et Paul Dazin, directeurs.

AVIS. — Il n'y aura pas de séance dimanche prochain à cause de la solennité de la Fête-Dieu.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

La rue de la Gare

Roubaix, le 14 Juin 1876. Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Je viens réclamer de votre impartialité l'insertion de cette lettre dans les colonnes de votre journal. Retenue à Roubaix après une absence

de quelque temps, j'ai sous les yeux le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 31 mars dernier, relatif à l'ouverture d'une rue de la gare. Permettez-moi quelques observations à ce sujet.

Je dis d'abord : Qui m'entend qu'une cloche m'entend qu'un son. Le rapport lu à la séance dit que, dans le projet n° 3, (direction de la rue de l'Espérance) la gare doit être établie à 3 m 50 c. au-dessus du niveau de la rue de l'Alma, que l'on n'y pourra avoir accès que par un escalier de 20 marches, que de plus, on devra y arriver par une pente de 33 millimètres par mètre, sur une longueur de 80 mètres environ. Il y a là bien certainement erreur. L'auteur du projet n'a pas dû faire sa rue en plusieurs pentes; en effet depuis le dépôt des sables jusqu'aux halles des marchandises, l'abaissement des rails est de niveau ou presque de niveau. — Si donc dans le projet n° 3, on descend 3 m. 50 par des marches, c'est autant de pente en moins pour la rue depuis la rue Latérale jusqu'à la Grand-Place, et puisque le rapport dit que la pente dans le projet n° 4 (direction de la rue de l'Avocat ou projet Moreau) sera de 15 millimètres par mètre, cette pente se trouvera réduite à 10 millimètres par mètre dans le projet n° 3. Premier avantage. Abordant ensuite l'examen de l'achat du fonds de la rue, nous voyons dans le projet n° 3, englobant toute la rue actuelle de l'Espérance, une économie d'achat de terrain de 5130 mètres carrés, superficie actuelle de la rue qu'il ne faut plus acquérir. C'est donc un second avantage, sans parler de l'économie très importante que produira la canalisation : 1^{re} des eaux de la Lys; 2^o du gaz; 3^o de l'aqueduc, déjà établi dans cette rue entre la rue de l'Alouette et la rue de l'Hospice.

Examinant ensuite les constructions élevées sur ce parcours et descendant de la rue Latérale à la Grand-Place, nous trouvons des constructions élevées sur des terrains appartenant aux hospices et à un bureau de bienfaisance, constructions érigées pour la plupart avec économie et ayant relativement peu de valeur; car, à vrai dire, après deux ou trois constructions neuves, après les habitations autrefois occupées par la maison Gazein-Motte et Pia, les filatures Cui et Dhezville, puis la maison de M. Louis Giorieux, rue de l'Hospice, toutes les autres constructions sont, comme je le disais, de peu de valeur. Si au contraire, vous suivez la direction du projet n° 1, vous rencontrez d'abord l'importante maison Dewitte et ses magasins, puis l'atelier de M. Bayart-Cuvelier, les ateliers et machines de la maison Louis Derville et fils, et de l'autre côté du square, les constructions non moins importantes de MM. Loridan frères, Charles François, Roussey-Remy, Desbarbieux-Quesnoy, le magasin du marbrier, traversant la rue Nationale, vous démolissez la maison et les magasins Wenz, une grande partie de la façade César Sorépel, vous prenez en écharpe dans la rue de l'Hospice, les maisons Paulin Richard, Louis Dabbar, Glain-Watel, Farvaques; et dans la rue Nain, vous supprimez les dépendances et jardins des habitations Charles Roussel et Eloy-Toumouze pour arriver à déboucher sur la Grand-Place, comme au projet n° 3.

Bien certainement, il y a encore là une grande économie en faveur du projet n° 3.

Dans le projet n° 1, il y a tout le fonds de rue à acquérir, sauf les traverses du square et des rues du Chemin-de-Fer, Nationale et de l'Hospice; car les autres rues sont des rues particulières dont le fonds n'appartient pas à la ville.

Par conséquent, sans parler de l'indemnité à payer à la compagnie du chemin-de-fer du Nord pour le déplacement de ses magasins, le projet n° 1 (rue de l'Avocat), serait certainement plus onéreux que le projet n° 3, et présenterait de plus l'inconvénient d'un percement de biais, baignant aux terrains des formes triangulaires d'une mauvaise disposition; en outre il détruirait le seul jardin public que nous ayons en ville, et dont, quoi qu'on dise, l'utilité est incontestable et qu'il faudrait certainement réédifier ailleurs.

Quant aux évaluations faites dans ce rapport, je ne puis me permettre de les examiner en détail. Je le dis cependant très-sincèrement, elles me paraissent bien au-dessous de la vérité.

Je vous remercie à l'avance monsieur le rédacteur, de la publicité que vous voudrez bien donner à cette lettre et je vous prie de recevoir mes salutations sincères. Un lecteur.

Mortuaires

Un douloureux accident est arrivé, avant-hier, vers 5 heures du soir à Gilly. Une femme est tombée du haut d'un wagon faisant partie d'un train de manœuvre. Elle a été littéralement coupée en deux. La victime laisse deux enfants en bas-âge.

Vendredi matin un déplorable malheur est arrivé à Leuze chez M. Lefebvre, bourgmestre.

Le nommé François Martin, de Vieux-Leuze, âgé de seize ans environ, était descendu dans une citerne à purin et travaillait placé sur une échelle. M. Lefebvre se trouvant dans la cour près de l'orifice adressait de temps en temps la parole à l'ouvrier qui lui répondait.

N'entendant plus de bruit, M. Lefebvre parla de nouveau mais ne reçut plus de réponse; ce fut l'affaire d'un instant, trop tard hélas ! pour secourir Martin que l'on trouva noyé et ne donnant plus signe de vie. Les soins de M. le docteur Blondet, mandé en toute hâte, furent inutiles. Martin était, dit-on épileptique.

On lit dans le Courrier de l'Escaut : « La Condamnation des sieurs Fierlin, Broders et Kaep, professeurs au collège de Kain, à diverses peines pour affaires de meurtre,